

DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE VOURLES

Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 14 Votants : 22	L'an deux mil dix-huit, le vingt-neuf mars à vingt heures trente à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le vingt-deux mars deux mille dix-huit, s'est réuni en conseil municipal à la mairie, sous la présidence de Monsieur Serge FAGES, Maire.
Ont voté : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 7	Étaient présents : Serge FAGES, Elisabeth CAILLOZ, Pascale MILLOT HAUK, Catherine STARON, Elyane CLOP, Pascale TURMEL-LOTTEAU, Dominique REGNIER, Elisabeth CHENAU, Pascale BONNIER, Adeline FILLOT, Jérôme MONVAILLIER, Thierry DILLENSEGER, Sébastien BLANC, et Ernest FRANCO
	Absents : Michel REGNIER, Jean Jacques RUER, , Thierry DEKOCK, Françoise ROUBIN, Pascale LECONTE, Christophe PINEL Véronique PROT, Jean Pierre COMBLET, Bénédicte JOUVE
	Pouvoirs : Michel REGNIER (pouvoir donné à Catherine STARON), Jean Jacques RUER (pouvoir donné à Serge FAGES), Thierry DEKOCK (pouvoir donné à Sébastien BLANC), Françoise ROUBIN (pouvoir donné à Adeline FILLOT), Pascale LECONTE (pouvoir donné à Elisabeth CHENAU), Véronique PROT (pouvoir donné à Pascale BONNIER), Jean Pierre COMBLET (pouvoir donné à Thierry DILLENSEGER), Bénédicte JOUVE (pouvoir donné à Ernest FRANCO)
	Secrétaire de séance : Thierry DILLENSEGER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2018-019
SEANCE DU 29 MARS 2018**

**OBJET : ADOPTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES
ORGANISMES**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, article l2311-7

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2018, présentés par les associations et examinés par la commission des finances en date du 5 mars 2018.

Il est rappelé aux membres du Conseil que ces dossiers ont été examinés conformément aux demandes faites en date du 20 décembre 2017 par lequel les associations devaient joindre les documents suivants :

- Lettre de motivation
- Les statuts
- Une fiche associative 2017/2018 dûment complétée
- Les différentes aides demandées auprès d'autres organismes
- La destination de la subvention
- Un relevé d'identité bancaire

Monsieur le Maire demande aux élus membres des conseils d'administration des associations de s'abstenir,

Le conseil municipal,

Monsieur Serge FAGES, Maire entendu

A la majorité des membres présents et représentés et par sept abstentions de Sébastien BLANC, Ernest FRANCO, Pascale TURMEL LOTTEAU, Véronique PROT, Elyane CLOP, Elisabeth CHENAU, et Dominique REGNIER,

SE PRONONCE FAVORABLEMENT sur le versement des subventions suivantes :

Désignation	2018	Désignation	2018
RASED (école DUNAND IRIGNY)	150,00 €	AFM BRON	500,00 €
Chambre des métiers et de l'artisanat	240,00 €	APV (amicale du personnel)	10 000,00 €
Docteur CLOWN	1 272,00 €	FNACA	150,00 €
APPEL ECOLE PRIVEE	1 047,00 €	PREVENTION ROUTIERE RHONE	160,00 €
Caisse des écoles	4 704,52 €	L ARAIRE	100,00 €
OGECL LOUIS QUERBES RESTAURATION	6 903,60 €	Les JARDINS VOURLOIS	500,00 €
OMVS	2 000,00 €	Union commerciale de Vourles	500,00 €
PING PONG	1 000,00 €	LES JOYEUX BOUQUINS	370,00 €
UNION SPORTIVE MILLERY VOURLES	10 000,00 €	AVF	6 500,00 €
TENNIS CLUB DE VOURLES	4 200,00 €	ASSO JEUNES SAPEURS POMPIERS	500,00 €
Association communale de chasse de Vourles	400,00 €	COULISSE DE MAISON FORTE	4 300,00 €
Sud Lyonnais Basket	3 500,00 €	LA CHORALE DE VOURLES (chorale Accord Parfait)	500,00 €
classe en 8	200,00 €	LA CLE MUSICALE	13 500,00 €
ARVS SECTION CHARLY VOURLES VERNAISON	270,00 €	LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE	560,00 €
Judo club	1 000,00 €		

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 7

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication
Le

Le Maire,
Serge FAGES



Fait et délibéré les jours,
Mois, an et heure que susdits
et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme,

Le Maire,
Serge FAGES



Accusé de réception en préfecture
069-216902684-20180329-2018-019-DE
Date de réception préfecture : 03/04/2018